

D038/05102020

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-QUENTIN  
CANTON  
DE  
BOHAIN  
MAIRIE  
DE  
LE CATELET

Tél : 03.23.66.21.94.  
mairie-le-catelet@wanadoo.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LE CATELET

L'an deux mil vingt, le lundi 05 octobre à 19H00, le Conseil Municipal de la Commune de LE CATELET, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie de LE CATELET, sous la présidence de Mme LOCQUET GONELLE Chrystelle, Maire.

Date de convocation : 18/09/2020

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers votants : 10

Présents : M. DUDEBOUT Pascal, Mme BEGON Marie-Pierre, M. DENIZART Philippe, M. GONELLE Roger, M. BEGON Bruno, M. THIERY Romain, M. FRESCO Frédéric, M. GODÉ Francis et Mme HAUET Amélie.

Absents représentés :

Absents excusés :

Absents :

Mme BEGON Marie-Pierre a été nommée secrétaire de séance.

**OBJET : TARIFS CARTE DE PECHE AU 01/01/2021**

Madame le Maire propose suite à la suppression de la régie carte de pêche de nouveaux tarifs pour obtenir une carte de pêche à l'étang communal, applicables au 01/01/2021 :

- 50.00 € la carte pour l'année pour les extérieurs quel que soit la date d'inscription, aucun prorata sera fait ;
- 30.00 € la carte pour l'année pour les habitants de la commune quel que soit la date d'inscription, aucun prorata sera fait ;
- 10.00 € pour la journée pour les extérieurs.

L'encaissement de ces produits sera fait par l'émission de titre de recette.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré émet un avis favorable à ces nouveaux tarifs et autorise Madame le Maire à émettre des titres de recette pour l'encaissement de ceux-ci.

Le Maire,  
Chrystelle LOCQUET-GONELLE



CHRYSTELLE LOCQUET  
GONELLE  
2020.10.08 11:10:29 +0200  
Ref:20201008\_103004\_1-1-O  
Signature numérique  
le Maire

Chrystelle LOCQUET GONELLE